



B.B.C



commune de
brax

Le Bulletin Braxéen Communal

N°01 / SEPTEMBRE - 2020

L'INFORMATION MUNICIPALE

Une Rentrée si particulière !

ECOLES



Avec envie, prudence et sourire !

ASSOCIATIONS



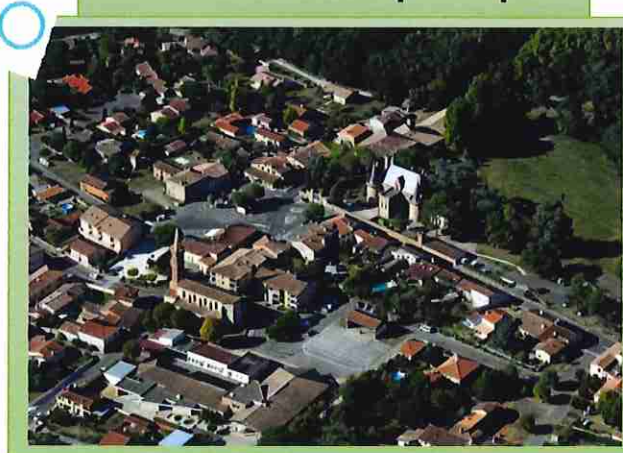
Forum des associations, belle ambiance !

FINANCES



Zoom sur le Budget primitif 2020

Institution et vie politique



Retour sur votre nouveau conseil Municipal !



Envoi du BBC par mail signalez-vous à contact@mairie-brax.fr
Sinon aussi disponible sur les réseaux sociaux et sur le site www.mairie-brax31.fr



UTILES,



INFOS PRATIQUES

Mairie de Brax : 9, rue de la mairie 31490
BRAX

Tél : 05 62 13 06 70 / Fax : 05 62 13 06 71
contact@mairie-brax.fr

Horaires d'accueil en présentiel et téléphonique

- Tous les matins de 9h00 à 12h30
- Le Lundi - Mardi et Vendredi : 14h00 à 17h00
- Le mercredi après-midi de 14h00 à 18h00
- Le jeudi après-midi (fermé au public) sur rendez-vous de 15h00 à 17h00.

- Samedi Fermé

Numéros d'urgence

- SAMU 15
- Police secours 17
- Pompiers 18
- Urgences européennes 112
- Médecins nuit, WE et jours fériés 3966
- Gendarmerie Léguevin 05 61 07 19 50
- ERDF - sécurité dépannage 09 726 750 31
- GDF - dépannage gaz 0 800 47 33 33
- Centre anti-poison 05 61 77 74 47
- Hôpital Purpan 05 61 77 22 33
- Hôpital Rangueil 05 61 32 25 33
- Hôpital la Grave 05 61 77 78 33
- Hôpital des enfants 05 34 55 86 33
- Allô Enfance maltraitée 119
- SAMU SOCIAL (accueil sans abris) 115
- Service aux malentendants 114
- MAIRIE Urgence 06 74 95 57 35

Numéros utiles à Brax

- Mairie 05 62 13 06 70
- Ecole maternelle 05 62 13 06 91
- École élémentaire 05 62 13 06 90
- C.L.A.E 05 62 13 06 94
- C.C.A.S 05 62 13 06 70
- Bibliothèque 05 62 13 06 95
- Salle polyvalente 05 62 13 06 98
- Stade 05 61 86 76 41
- Gare de Brax 05 61 86 54 75

CARNETS – MARIAGES - NAISSANCES

Si vous désirez communiquer un mariage, pacs, une naissance, décès, merci de nous le faire savoir en écrivant à contact@mairie-brax.fr

Permanence des élus Départementaux à BRAX



Valérie ROUDET
Collaboratrice d'Arnaud SIMION
Vice-Président de l'Action Sociale : Enfance Jeunesse et de Camille POUPONNEAU Conseillers Départementaux du Canton de Toulouse 7.

Le 3ème mercredi de chaque mois soit aux dates suivantes : 16/09/2020 - 21/10/2020 - 18/11/2020 - 16/12/2020 - 13/01/2021 - 17/02/2021 - 17/03/2021 - 21/04/2021 - 19/05/2021 et 16/06/2021.

A savoir, A Respecter,



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS 2020 :

Ramassage gratuit une fois par mois, sur inscription en mairie : 28 Octobre, 25 Novembre, 30 Décembre

Bricolage divers :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00-18h00

Déchets verts :

Location de sacs à végétaux en mairie.

Divers

Conseils pratiques et informations utiles autour des rongeurs sont disponibles sur le nouveau site internet : info-rongeurs.fr



Agenda, Allez voir, Soutenir !

- Samedi 03 octobre JUDO – Remise des grades pour l'année 2019-2020
- Samedi 10 Octobre: Festival Brax qui Mousse à confirmer
- Cérémonie du 11 Novembre
- Week end du 28/29 Novembre : APEB-Marché solidaire et Artisanal.
- Samedi 05 décembre: LOTO RUGBY
- Week end du 12/13 Décembre : ECOLE-ALAE-APEB - Marché de Noël
- Dimanche 20 Décembre : Repas des aînés.
- Samedi 30 janvier : LOTO FOOT
- Jeudi 18 février de 10h00 à 17h00 : ASEI – Sport partagé
- Dimanche 14 mars : Foyer Rural – Répétition spectacle de danse
- Dimanche 14 mars matin : Cyclo Randonneurs Braxéens – Randonnée annuelle
- Samedi 27 mars : ALAE - Carnaval



Avec passion et envie de bien faire !

Le plus beau des mandats

Chères Braxéennes, Chers Braxéens,

Les résultats des élections du 15 mars et du 28 juin ont confirmé la liste « Agir Pour Brax » pour gérer notre commune. C'est pour nous, élus, un socle de confiance et de légitimité, et plus encore de responsabilité.

Je remercie les habitants de Brax, qui malgré la situation sanitaire, se sont déplacés pour voter, démontrant ainsi leurs intérêts pour notre village et faisant ainsi vivre la démocratie dans notre commune.

C'est un moment fort en tant qu'élu car être Maire est, à mes yeux, le plus beau des mandats. C'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète, des réalisations qui se voient et qui se touchent. Les Braxéennes et Braxéens sont très attachés à la relation personnelle avec le Maire. Ainsi dès le 06 juillet, mes consignes ont été claires, ma porte est ouverte à tout entretien, sans rendez-vous. La disponibilité est le premier de mes engagements.

C'est aussi une responsabilité qui impose une certaine humilité. Être maire ne veut pas dire décider tout seul, non, les décisions se feront en concertation avec l'ensemble des élus.

Nous avons rencontré et dialogué avec tout le personnel administratif et technique. Nous ne souhaitons pas révolutionner leur quotidien, au contraire, nous voulons mieux les équiper, favoriser la formation et revaloriser leurs compétences.

Ensemble, nous proposerons, dès septembre une mairie ouverte en horaires étendus, des prises de rendez-vous rapides. La Mairie c'est la « Maison du peuple », vous y serez chez vous et toujours accueillis.

De nombreux travaux ont été effectués cet été, sur la voirie, les installations sportives, à l'école. Je tiens à remercier le personnel pour son implication.

A été planifié, en octobre un massif fleuri et arboré autour de l'église, sur la place du village. Nous souhaitons progressivement embellir notre commune.

Avant la fin de l'année, la place du château sera goudronnée et le stationnement sera repensé.

L'urgence de la rentrée reste la gestion de la COVID et la rentrée scolaire. Restons vigilants, le virus est parmi nous, respectons les consignes gouvernementales, respectons la règle des 3M : port du **M**asque, lavage des **M**ains, 1 **M**ètre de distance entre chaque personne.

Bien à vous

Thierry ZANATTA

Maire de BRAX



L'équipe municipale

Maire	Monsieur Thierry ZANATTA
Première Adjointe au Maire	Madame Christine RACAUD-ESPINOSA (Urbanisme)
Deuxième Adjoint au Maire	Monsieur André ESCOBEDO (Associations, Fêtes, Cérémonies, Economique et Communication)
Troisième Adjointe au Maire	Madame Nicole FONTAYNE (Finances)
Quatrième Adjoint au Maire	Monsieur Patrick LEFRANC (Voirie)
Cinquième Adjointe au Maire	Madame Khadija BENOUAHI (Affaires sociales)
Sixième Adjoint au Maire	Monsieur Jean-Christophe SOULIE (Petite enfance, Affaires scolaires et Jeunesse).
Conseiller Municipal Délégué	
Monsieur Jean-Baptiste SANS (Attaché aux Finances - Comptabilité – Subventions)	
Conseiller Municipal Délégué	
Monsieur Gregory FRECHOU (Attaché à l'Urbanisme - Aménagement des bâtiments)	
Conseiller Municipal Délégué	
Monsieur Gilles GAROPPO (Attaché à la Voirie - Réseaux électriques et télécom)	
Conseillère Municipale	Madame Camille PELOUZE-PERONI
Conseillère Municipale	Madame Ghislaine BALES
Conseillère Municipale	Madame Camille BOUILLY
Conseiller Municipal	Monsieur Philippe BEGUE
Conseillère Municipal	Madame Véronique NAHMIAS
Conseillère Municipale	Madame Ghislaine LAVAL
Conseiller Municipal	Monsieur Christian SAURAT
Conseillère Municipale	Madame Anne LAMOTTE
Conseiller Municipal	Monsieur Philippe BEUGNIET
Conseiller Municipal	Monsieur Christophe MANGION
Conseillère Municipale	Madame Esma AL-GAMRA
Conseiller Municipal	Monsieur François LEPINEUX
Conseiller Municipal	Monsieur Michael MONTOYA



Constitution des Commissions Communales

Urbanismes, Voirie, Réseaux

Christine RACAUD-ESPINOSA
Gregory FRECHOU
Gilles GAROPPO
Philippe BEGUE
Véronique NAHMIAS
Christian SAURAT
Anne LAMOTTE
Christophe MANGION
Michael MONTOYA

Cadre de Vie

André ESCOBEDO
Khadija BENOUAHI
Jean-Christophe SOULIE
Ghislaine BALES
Ghislaine LAVAL
Camille PELOUZE-PERONI
Anne LAMOTTE
Esma AL-GAMRA
François LEPINEUX

Gestion Communale

Nicole FONTAYNE
Jean-Baptiste SANS
Patrick LEFRANC
Gilles GAROPPO
Jean-Christophe SOULIE
Gregory FRECHOU
Anne LAMOTTE
Philippe BEUGNIET
Michael MONTOYA

Intercommunalités et actions diverses

Christine RACAUD-ESPINOSA
André ESCOBEDO
Philippe BEGUE
Gregory FRECHOU
Camille BOUILLY
Patrick LEFRANC
Anne LAMOTTE
Philippe BEUGNIET
François LEPINEUX

Commission d'appel d'offre Titulaires

Thierry ZANATTA
Christine RACAUD-ESPINOSA
Nicole FONTAYNE
Anne LAMOTTE
Suppléants
Jean-Christophe SOULIE
Jean-Baptiste SANS
Philippe BEUGNIET

Délégué à l'agence d'urbanisme et de l'aménagement

Gregory FRECHOU

Correspondant défense, représentant local des autorités militaires du département et de la région

Michael MONTOYA



LE BUDGET PRIMITIF 2020

En cette année bien particulière à la suite de la pandémie, au report du 2eme tour des élections municipales et au changement de municipalité, le Budget Primitif 2020 a été voté et adopté le 27 juillet. Il s'agit d'un budget de transition d'un montant de 4 447 483 €.

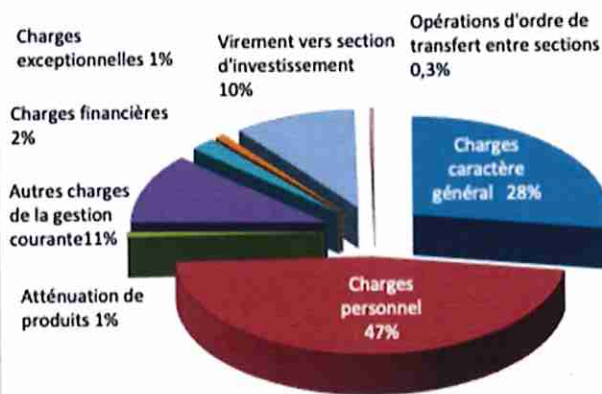
Le compte administratif de 2019 a dégagé un excédent de 397 894 € en fonctionnement dont, au moins, 235 586 € seront reportés à la section d'investissement du BP 2021.

FONCTIONNEMENT

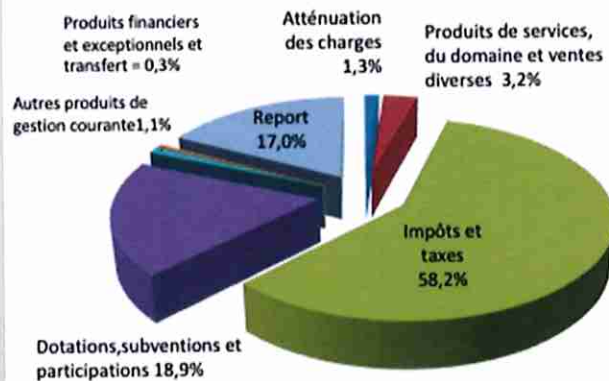
Le budget de fonctionnement s'élève à 2 343 626 €, il est en augmentation de 1.9 % par rapport à celui de 2019, augmentation due à l'inflation et aux frais engagés pour tout ce qui concerne la sécurité sanitaire suite à la Covid 19. Les taux des taxes communales 2019 ont été reconduits en 2020.

Taxe d'habitation TH	10.33%
Taxe sur le foncier bâti TFPB	13.39%
Taxe sur le foncier non bâti TFPNB	95.61%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020

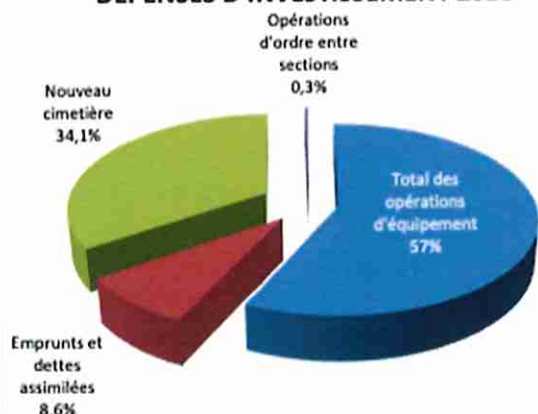


INVESTISSEMENT

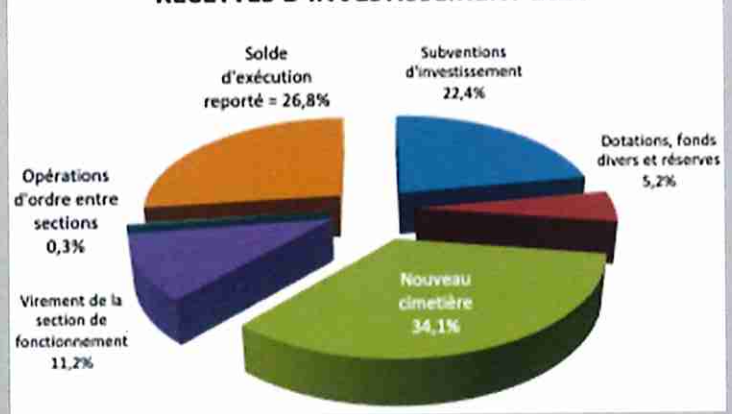
Le budget d'investissement s'élève à 2 103 857 € correspondant en particulier à :

- La poursuite de la restructuration des bâtiments de l'école
- Acquisition d'ordinateurs fixes et portables pour la mairie (Télétravail)
- L'achat d'un logiciel de Gestion des Services Techniques pour centraliser les demandes, valider et prioriser les interventions et, planifier les emplois du temps ; ce logiciel permettra d'améliorer la gestion des travaux
- La rénovation du clocher de l'église
- L'amélioration des équipements sportifs (ex-réparation de la zinguerie de la salle des fêtes)
- La réalisation du nouveau cimetière... (Travaux financés par Toulouse métropole)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020





Une rentrée difficile pour toutes et tous !

Le masque obligatoire pour tout le personnel adulte de l'école, n'a pas empêché les équipes scolaires, accompagnées par les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) d'effectuer une très bonne rentrée 2020.

Tous, ALAE compris, ont réussi ce difficile moment d'adaptation très particulier.

La maternelle accueille cette année 95 enfants répartis en 4 classes. Sous la direction de Mme Carole Fleche, toujours dynamique pour sa dernière année. La petite section entrée le matin, a visité les locaux avec toutes les maitresses et ATSEM.

Parents et enfants ont pu profiter d'un encas offert pour toutes les émotions du premier jour.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Joly Anne-Sophie, remplaçante, au sein de cette petite section.

Toutes les autres maternelles ont repris le chemin de l'école à 13h55.



L'école élémentaire, avec 8 classes, a repris ses cours au matin du 1er septembre. L'accueil fait par la directrice, Mme Cecchetti Christine des 182 enfants, était des plus enthousiastes. Pour cette rentrée scolaire, elle était accompagnée par deux nouveaux enseignants, Mme Stéphanie Lhermite et Mr Richard Gallic, nous leur souhaitons la bienvenue dans ce contexte difficile.

Quelques aménagements, comme un point d'eau interne et externe, ont permis de fluidifier cette rentrée

Pour la restauration, 74 maternelles et 150 élémentaires ont pu profiter de la dynamique des équipes communales ainsi que des éducateurs de LEC et de leur directrice Mme Carole Arteil. L'ALAE a pris place dans des nouveaux locaux neufs ce qui réjouit éducateurs et enfants après des temps qui furent difficiles pour tous.

Nous remercions Mme Catherine Taborski pour avoir finalisé le montage des meubles pendant les vacances.

Un grand départ, celui de Geneviève Desmaison, vers une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons bonne continuation.

Cette rentrée 2020 s'est passée dans une bonne ambiance et ce malgré un port du masque obligatoire 30 mètres autour de l'école.

Nous remercions tous les parents, enseignants, directrices et personnel communal de leurs efforts.

Le PAJ (Point Accueil Jeune) animé par le LEC, est en charge des enfants de 11 à 17 ans les mercredis et samedis après-midi ainsi que pendant les vacances scolaires.

Le centre de loisirs de bouconne, dirigé par M. Baudouin Benjamin, accueille les enfants de 3 à 15 ans, de 7h30 à 18h15 les mercredis après-midi et durant les vacances. Les inscriptions se font par réservations le mardi avant 14h00 et pour les vacances scolaires, 14 jours avant le 1er jour de celles-ci, par téléphone : 05.61.85.83.12 ou mail : syndicat@bouconne.fr





RAM

*Le Guichet
Unique...
Qu'est-ce que
c'est ???*



**Relais
d'Assistant(e)s
Maternel(le)s**



La Caisse d'Allocations Familiales a demandé aux **relais d'assistants maternels (RAM)** de mettre en place le « Guichet Unique » depuis quelques années. Depuis 2019, le site monenfant.fr est accessible aux familles en recherche d'un mode d'accueil.

L'objectif du « Guichet Unique » est de simplifier la vie des parents tout en regroupant les informations au même endroit. Cette centralisation de l'information permet d'avoir un seul interlocuteur et un accompagnement global.

Ainsi chaque famille se voit proposer un rdv physique (avec respect des gestes barrières en vigueur).

L'entretien permet de cerner les besoins et de conseiller le mode d'accueil le plus adapté au regard de la situation.

C'est pourquoi, si vous recherchez un mode d'accueil collectif (crèche les Ptits Coquins), individuel (AMA, MAM) ou à domicile à temps plein/partiel, occasionnel ou régulier...

Merci de me contacter :

Par email : ram@mairie-brax.fr

Par téléphone : 05.62.13.06.88. Le mardi de 13h30 à 14h30

Le RAM c'est toujours l'accueil des Assistants Maternelles et des enfants les mardis et jeudis matin et des Familles avec enfants de moins de 3 ans les mercredis matin pour un moment convivial d'échange et de partage.

A très bientôt

Carine Delécluse (Animatrice RAM, Coordinatrice Petite Enfance)

Afin d'améliorer la qualité de vie des personnes en perte d'autonomie, pensez à la prévention !

Les actions de préventions ont repris du service. Toutes ces actions sont gratuites. N'oubliez pas d'orienter les personnes de plus de 60 ans présentant un risque de fragilité vers votre équipe de prévention.

Pour tout renseignement

contactez : Françoise Cardonne Infirmière coordinatrice et pilote des actions). 06.07.28.32.77
Francoise.cardonne@asa-asso.com

Les Associations en action pour réussir le début de saison !

Le Forum des associations un peu particulier cette année s'est déroulé le dimanche 6 Septembre dans une ambiance conviviale avec un respect remarquable des consignes de précaution et des protocoles Covid.

Merci aux 15 associations présentes et aux visiteurs venus nombreux surtout le matin.

Pour contacter une association vous pouvez trouver les coordonnées sur le site de la Mairie.

La plupart des associations ont repris leurs activités. Un travail conséquent a été fait pour cela par les associations en dialogue permanent avec les différents acteurs de la municipalité élus et personnels.

Les protocoles et les référents COVID ont été mis en place. Chacun devant respecter les consignes qui sont imposées.



L'association les Gourmets de Brax fédère 8 AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Elle met en relation directe des paysans (à Brax : légumes, fruits et pains, fromage de chèvre, miel, viande de mouton et agneau, viande de bœuf et de veau, poulets pintades et œufs, tisanes) et des consom'acteurs. Adhérer à une AMAP représente un engagement réciproque de long terme (1 saison de production) entre une famille de mangeurs et un paysan. Mais cela représente aussi l'accès à des produits de qualité, locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique. Les distributions sont organisées chaque vendredi soir sous la halle. Pour plus d'information venez à notre rencontre ou consulter notre blog :

<http://gourmetsdebrax.eklablog.com>





La création de la Mairie-École

C'est par un vote du conseil de la commune de janvier 1901 que le maire, le comte Charles de Pins Montbrun, approuva la décision de construire une mairie-école. Le projet fut confié à un architecte très célèbre à Toulouse pour ses nombreuses réalisations, Joseph Thillet – également professeur aux beaux-arts. Il présenta son plan en juillet 1901, ce dernier fut validé en 1902 par le ministère de l'instruction publique, puis vu et approuvé par le préfet en 1903.

En 1901 le conseil municipal décide d'acquérir un terrain pour la construction de cette maison d'école publique et de la mairie suite à une subvention exceptionnelle mise à disposition des mairies par le ministre de l'éducation. Le choix s'est fixé sur deux parcelles n° 8 et 10 section B, appartenant à Mrs Fauré et Carrié, situées dans la rue de Léguevin qui mène à la gare. Le terrain est très convenable et près du centre du village, faisant en tout 613 m², le prix de ces deux parcelles s'élève à 1 600 frs, l'achat est voté à 5 voix contre 4 et une abstention.

La mairie actuelle a donc été construite en 1905, grâce en partie à la vente d'une maison, sise rue de Grenade, léguée en 1877 par un testament olographe du curé de St Félix à l'initiative de Marie de Saint-Félix, sa mère, qui joua un rôle important dans la commune de Brax au XIX^{ème} siècle par ses nombreux dons. Cette maison a servi de mairie et d'école de garçons pendant une cinquantaine d'années ainsi que de logement pour l'instituteur. Réf : texte de monsieur Costes, instituteur public à Brax de 1861 à 1900, ce dernier occupa également, pendant toutes ces années, le poste de secrétaire de mairie.

Le coût de la construction s'élève à 16 690 francs, il est assuré par des subventions du département (1300 frs.) de l'état et le montant de la vente de la maison donnée par le curé. Mais la commune devra emprunter près de 5000 frs car il y aura d'autres frais cette année-là, comme refaire le mur de l'ancien cimetière pour 800 frs.

Le bâtiment est alors constitué d'une maison carrée, prolongée par un rectangle qui sera la salle de classe. Au rez-de-chaussée on trouve la salle de la mairie, le cabinet du maire, la cuisine et la salle à manger de l'instituteur, à l'étage il y a 3 chambres. L'entrée des filles et l'entrée des garçons étaient séparées, la cour de récréation et le préau étaient distincts alors que la salle de classe vaste et bien éclairée était mixte.

C'est le comte Charles du Pins Montbrun qui inaugura l'établissement puisqu'il a été maire de Brax pendant 32 ans, de 1888 jusqu'en 1920.

La salle de classe sera utilisée de 1905 à 1956, avant de devenir la salle du conseil municipal. Après la construction de la nouvelle école à proximité de l'église et le départ de Madame Lafontan, dernière institutrice de cette école-mairie, les salles du rez-de-chaussée de l'appartement (cuisine et salle à manger) seront affectées à des logements de fonctions (garde champêtre), puis l'étage sera loué à des locataires jusque dans les années 70.

En 1972 le conseil municipal décide de créer une salle d'attente qui sera aussi une salle d'affichage à la place du cabinet du maire. A partir de ce moment-là, il n'y aura plus de logement de fonction au rez-de-chaussée. Le colonel Bastien, maire de Brax, occupera désormais la salle à manger, qui deviendra le bureau du maire. En 1973 une subvention sera demandée pour construire un garage afin d'abriter l'ancien corbillard, les véhicules et outillages municipaux. Le garage des services techniques sera donc édifié à l'emplacement de l'ancienne cour de récréation.

Le bâtiment mairie-école subira de nombreuses transformations, les plus importantes, en façade, seront le déplacement de la porte d'entrée extérieure, la création d'une nouvelle porte pour accéder à la salle du conseil et, à l'intérieur du bâtiment, le déplacement de l'escalier pour agrandir le hall d'entrée. De nombreuses salles ont été ajoutées, côté sud, derrière la salle du conseil municipal, un agrandissement a été possible en gagnant sur l'ancienne cour de récréation, et, côté ouest une salle a été ajoutée pour le club du troisième âge, qui deviendra à son tour des bureaux pour les employés de mairie. Le parking, derrière la mairie actuelle, occupe l'emplacement du jardin de l'instituteur.

